

# MOUVEMENT POP 2026

## ACADEMIE : LYON

### POSTE :

- Intitulé : PLP Eco Gestion Vente
- Code discipline : P8013
- Référence : 010-009-P8013

### Lieu d'exercice :

Numéro RNE : 0420049A

Nom établissement : LP BENOIT CHARVET

Adresse postale : 30, Avenue Benoit Charvet – 42000 Saint Etienne

### Projet d'établissement et présentation de la structure :

Situé au cœur de Saint-Étienne, le **Lycée des Métiers Benoît Charvet** est un établissement public de l'académie de Lyon. Il est un acteur majeur de la **formation professionnelle**, préparant ses élèves à intégrer le monde du travail ou à poursuivre leurs études dans des secteurs d'avenir.

#### Les filières de formation

Le lycée est labellisé « **Lycée des Métiers du tertiaire, du sport, des services et des soins à la personne** » et propose des formations dans les domaines suivants :

- **Tertiaire** : Commerce, Accueil, Gestion administrative
- **Services à la personne** : Santé, social et animation
- **Bien-être** : Esthétique et coiffure
- **Sport** : Pôle d'excellence Sport avec aménagements spécifiques pour sportifs de haut niveau et Certificat de Spécialisation « Encadrement secteur sportif »

Une pédagogie innovante et inclusive :

Un accent particulier est mis sur l'accompagnement personnalisé des élèves, notamment grâce à des dispositifs spécifiques comme l'ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). Le lycée est également très impliqué dans des projets internationaux, notamment via le programme Erasmus+, et participe à de nombreuses initiatives culturelles. L'équipe pédagogique est engagée et veille à offrir un environnement stimulant et bienveillant pour la réussite de tous.

## Missions :

Le poste comprend deux missions principales, essentielles au développement du projet d'établissement :

### 1. Enseigner en Discipline Non Linguistique (DNL)

L'enseignant aura pour rôle de dispenser une partie de son enseignement en langue étrangère (anglais). Cette mission permet de :

- Développer les compétences linguistiques des élèves
- Préparer les élèves à l'obtention de la mention « section européenne » au baccalauréat professionnel
- Collaborer avec les professeurs de langues pour une approche pédagogique cohérente

### 2. Implication dans le projet Erasmus+

L'enseignant DNL sera un acteur central dans la mise en œuvre du programme Erasmus+. Ses responsabilités incluent :

- Contribuer à l'organisation de mobilités pour les élèves et le personnel
- Accompagner les élèves lors de leurs stages ou échanges à l'étranger
- Promouvoir l'ouverture internationale du lycée au sein de la communauté éducative

Ce poste combine une **expertise pédagogique solide** avec un rôle actif dans **l'ouverture internationale** de l'établissement.

## Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Être en possession de la certification complémentaire DNL Anglais
- Maîtrise de l'anglais (B2/B2+ minimum) pour enseigner la discipline en langue étrangère de manière fluide et précise
- Capacité à adapter son cours pour transmettre efficacement les notions techniques en anglais
- Aptitude au travail en équipe avec les enseignants d'anglais du lycée

- Forte implication dans le programme Erasmus+ pour organiser et accompagner les projets de mobilité des élèves

## CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature, pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

Raoul Boutier, chef d'établissement du LP Charvet : [raoul.boutier@ac-lyon.fr](mailto:raoul.boutier@ac-lyon.fr)

Magali Berry, Inspectrice de l'Éducation Nationale en économie gestion : [magali.berry@ac-lyon.fr](mailto:magali.berry@ac-lyon.fr)

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deduction-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

**Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.**

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.